

M. Skoberg: Et, ayant jeté un coup d'œil de l'autre côté et aperçu le premier ministre (M. Trudeau) un bref instant, je me suis souvenu du symbolisme qui imprègne ce projet de loi. A mon avis, monsieur l'Orateur, ce projet de loi est purement symbolique et représente peu pour les producteurs agricoles.

Je crois comprendre aussi que le premier ministre a fustigé son monde et, considérant l'autre côté ce soir, nous constatons que c'est sans doute la seule raison qui explique la présence de nombreux députés de ce côté. De toute évidence, à moins que le premier ministre, lui-même ne soit présent, il ne peut compter sur un nombre suffisant de membres de son parti à la Chambre pour défendre la politique préconisée par le ministre de l'Agriculture (M. Olson). Il est aussi évident que le ministre lui-même n'est pas trop sûr de la valeur de ce projet de loi.

Je suis particulièrement intéressé d'observer que le ministre du Travail (M. Mackasey) se trouve parmi nous, à 4h15 du matin.

Des voix: Bravo!

M. Skoberg: Je suis bien convaincu que l'amendement présenté par mon collègue de Timiskaming (M. Peters) au sujet du genre de négociation qu'on devrait mener au sujet des produits, est un élément que le ministre du Travail lui-même devrait bien connaître. Il me semble qu'il s'y connaît un peu en démocratie industrielle, qu'il a des connaissances étendues des négociations collectives, et qu'il sait bien que ceux qui sont touchés par une mesure législative, une convention collective ou une prérogative de la direction doivent avoir l'occasion de se faire entendre en ce qui concerne le genre de modification qui peut se produire et qui pourrait, à l'avenir, avantager ou désavantager cette catégorie en particulier.

Je suis aussi convaincu que, si le ministre du Travail pouvait faire ce qu'il veut, il ne serait que trop heureux de se lever et d'appuyer l'amendement dont la Chambre est saisie maintenant car il s'agit vraiment de négociations collectives. Je comprends fort bien certains des députés d'en face qui demandent quel agent de négociations collectives représentera le producteur. C'est de toute évidence une tentative afin de brouiller les cartes car la question doit être réglée par les producteurs. Ce sont eux qui devront déterminer qui sera l'agent négociateur. Assurément, quand nous voterons sur l'amendement et le renverrons au comité pour qu'il revoit l'article, le ministre du Travail lui-même voudra appuyer le principe des négociations collectives. Le ministre du Travail (M. Mackasey) voudra donc certainement prendre la parole auparavant pour défendre le principe des négociations collectives. En fait, c'est ce que tout cela signifie. S'il se sentait réellement concerné par les représentations et changements apportés pour l'amélioration du sort des producteurs, cet amendement précis serait accepté.

Le facteur essentiel à prendre en considération dans ce bill est de savoir s'il prévoit la commercialisation efficace de la production ou sa manipulation. Le véritable problème est de savoir si les grandes corporations vont manipuler la production de ce pays. Des députés de tous les partis se préoccupent vraiment au sujet des petits producteurs. Lorsque j'examine les amendements symboliques qui ont été proposés, je me demande si les producteurs seront vraiment protégés contre cette manipulation. Ceci est un domaine qui devrait nous préoccuper grandement.

Ce bill ne propose rien. Il apporte une illusion. Celle-ci est laissée à l'imagination de chacun. Nous allons donner au peuple canadien une fausse impression si nous affir-

mons que ce débat, à cette heure de la matinée, apportera une amélioration quelconque aux producteurs. Les agriculteurs canadiens ont été abandonnés par le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et ses collègues par leur présentation de ce bill à ce moment. Aucune de ses dispositions ne peut leur apporter aucun avantage. Le vrai problème concerne l'inclusion dans ce bill de dispositions donnant à l'agriculteur et au producteur un pouvoir de négociation. L'amendement proposé par mon collègue serait un pas en avant dans cette direction.

Le député de Bruce (M. Whicher) m'a surpris lorsqu'il a déclaré que le Syndicat national des cultivateurs approuvait ce bill sans réserve. Sauf erreur, un communiqué de presse a été publié par le président de ce syndicat, à Saskatoon, qui établit clairement son désaccord. Je conseille au député de Bruce d'examiner les manchettes des journaux demain. Il verra alors si le Syndicat national des cultivateurs approuve le bill.

Nous essayons de faire quelque chose que tous les producteurs du pays acceptent. Le député de Crowfoot (M. Horner) a laissé entendre qu'il avait obtenu ce qu'il voulait. Je crois que le ministre de l'Agriculture aurait voulu voir adopter le projet de loi sous sa forme originale. Selon le texte original, le bill aurait inclus toutes les denrées agricoles.

Lorsque le projet de loi sera mis aux voix, nous nous rendrons compte qu'il doit prévoir un certain pouvoir de négociation pour les producteurs. Mon collègue a dit ce soir que chaque poulet, chaque porc et chaque vache avait droit à une voix. Si l'on renvoie la balle aux petits producteurs, le projet de loi ne sera pas en existence bien longtemps. Ce sera un bien mauvais jour lorsque tout le monde au Canada se rendra compte, une fois que l'autre Chambre l'aura examiné, que nous avons adopté un projet de loi nul. La population s'attendait à davantage après deux années de discussion et toutes les négociations. Elle s'attendait à ce que nous produisions un projet de loi qui inclurait toutes les denrées, au lieu d'en arriver à la situation actuelle.

• (4.20 a.m.)

Le ministre du Travail voudrait certainement se lever et nous parler de son expérience avec le patronat au cours des années où il a été ministre du Travail, et de son expérience dans le domaine d'une représentation convenable pour les personnes qui sont victimes de mesures législatives. Il voudrait certainement expliquer maintenant à la Chambre qu'il croit à la démocratie industrielle et qu'il aimerait, dans ce cas particulier, plaider pour que les producteurs aient réellement voix au chapitre dans les négociations. D'après ce qu'a laissé entendre le député de Timiskaming dans sa motion, la seule façon d'y parvenir, c'est d'adopter l'amendement et de renvoyer le projet de loi au comité.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je vois combien vous semblez confortable dans votre fauteuil et j'aimerais bien être dans des circonstances semblables. Toutefois, l'honorable préopinant a tout simplement demandé à quelqu'un de faire quelques commentaires en réponse aux remarques qu'il a faites au cours de ce débat. Il a dit que c'était l'opposition officielle qui n'avait pas pris de position définie. Permettez-moi de dire à mon ami de Moose Jaw que, s'il y a quelqu'un qui n'a pas pris position, c'est bien le député lui-même car au cours des années je n'ai jamais entendu les députés du Nouveau parti démocratique demander un office national de commercialisation et ainsi de suite. Toutefois, en ce